

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école du 1^{er} trimestre Vendredi 22 octobre 2021

Présents :

Mme Marie-Hélène LUYA, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires
Elodie Mannheim (animatrice au périscolaire)
Mme Céline MOSER, directrice (enseignante des CM2)
Mmes Myriam BAUER-JAEGLI (enseignante des CE2-CM1), Marie GRIESHABER (enseignante des PMG2), Caroline REIS (enseignante des PS, MS, GS), Michelle STEIN (enseignante des CE1-CE2), Muriel UBEDA (enseignante des CP-CE1)
Mme Véronique MARSCHAL, ATSEM
Mmes Marie ROTH, Marine BLATZ, Sandra OBERLE, Annie SCHWEITZER, déléguées de parents d'élèves
M Pierre UMBDENSTOCK, Nicolas MEYER, Yvan RITZENTHALER, délégués de parents d'élèves

Excusés :

Mme Magali BERGER-SAUNIER, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Andolsheim
M. Joël HENNY, Maire
Fanny DARSTEIN, (parent délégué d'élève), Catherine MEYER (enseignante des CM2), Christelle MENDONCA (enseignante des PMG2)
Lydie NUSSBAUMER (ATSEM)
Laurence LUTTRINGER (directrice du périscolaire)

La séance débute à 18h.

1. Présentation des membres du Conseil d'école – rôle et attributions

Tour de table des présentations.

La directrice souhaite la bienvenue à tous les membres de ce premier conseil d'école. Elle remercie chaleureusement les parents élus et rappelle qu'ils sont élus jusqu'aux prochaines élections.

Présentation des délégués des parents d'élèves et de l'équipe enseignante

Suite à l'attribution d'un nouveau poste à Colmar, Mme Bensaou a quitté son poste provisoirement.

Mme Stein a rejoint l'équipe de l'élémentaire.

En maternelle, l'équipe est partiellement renouvelée : Mmes Reis et Mendonça travaillent à mi-temps dans l'école. Mme Grieshaber a rejoint l'équipe en maternelle.

L'équipe maternelle est toujours secondée par nos ATSEM Mmes Marschall et Nussbaumer.

Mmes Frachisse Laetitia et Toilliez Christelle, AESH, ont rejoint l'équipe et ont en charge des élèves à besoin particulier dans les classes de CE1-CE2 et de CE2-CM1.

L'école accueille une nouvelle employée au service civique depuis le 20 septembre jusqu'à la fin de l'année scolaire : Mme Quignot Cloé.

Actuellement Mme Metin fait un stage de CAP Petite Enfance en maternelle.

Deux stagiaires en Master 1 de l'INSPE seront accueillis par Mme Moser en novembre.

Les élections se sont déroulées le 8 octobre 2021 avec un taux de participation en légère baisse de 77% (l'an passé : 81%) uniquement par correspondance.

Les 6 sièges ont été pourvus.

Les parents délégués sont : Marie ROTH, Pierre UMBDENSTOCK, Marine BLATZ, Nicolas MEYER, Yvan RITZENTHALER et Fanny DARSTEIN.

Les parents suppléants sont : Sandra OBERLE et Annie SCHWEITZER.

Attributions du Conseil d'école

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il donne tous les avis et présente toutes suggestions sur

le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement : l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Le Conseil d'école statue sur propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par la réglementation et il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

2. Le fonctionnement de l'école

Les effectifs et la répartition actuelle :

PMG1	Mmes MENDONCA /REIS	9 PS + 8 MS + 6 GS = 23 (oct -1PS)
PMG2	Mme GRIESHABER	9 PS + 8 MS + 7 GS = 24 (oct -1 GS, - 1MS et nov + 1 MS)
CP-CE1	Mme UBEDA	15 CP + 9 CE1 = 24
CE1-CE2	Mme STEIN	17 CE1 + 7 CE2 = 24 (nov + 1 CE1)
CE2-CM1	Mme BAUER-JAEGLI	6 CE2 + 19 CM1 = 25 (nov – 1 CE2)
CM2	Mmes MOSER / MEYER	26 CM2

TOTAL école en octobre : 47 maternelles + 99 élémentaires = 146 élèves

Liaison avec le périscolaire

Elodie Mannheim, animatrice, prend la parole et présente le projet du périscolaire. Depuis septembre, 75 enfants sont présents le midi, 40 enfants chaque soir, 25 en moyenne le mercredi et 30 durant les vacances. Le projet proposé cette année est : graine de bienveillance.

La création d'un espace zen, d'activités calmes, d'une boîte à émotions sont prévues ainsi que des saynètes, des jeux de sociétés, des jeux sportifs visant la coopération, des ateliers philosophiques et de création.

Une collaboration avec Mme Audrey Obrecht est également programmée.

Le RASED

Le réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté est composé d'une psychologue scolaire et de deux enseignants spécialisés dans la prise en charge des enfants présentant des difficultés au niveau des apprentissages, de la psychomotricité, ... Le territoire couvert par ces enseignants spécialisés est étendu. Ils interviennent sur demande des enseignant(e)s et après concertation avec les parents.

L'APC

L'APC (activité pédagogique complémentaire) se déroule tous les lundis et mardis de 16h à 16h30 pour les élèves de maternelle jusqu'au CE1-CE2, les jeudis de 16h à 17h pour les élèves de CE2-CM1 et de 11h30 à 12h00 pour les élèves du CM2 pris en charge par Mme Meyer (à hauteur de 9h dans l'année).

L'organisation pédagogique proposée se décline en deux axes : la maîtrise du langage / la lecture et les mathématiques.

Le conseil école- collège

Les enseignantes de cycle 3 (représentées par Mme Moser) se réunissent avec les enseignants de 6^{ème} du collège de Fortschwihr lors de conseils afin d'établir des liaisons école – collège. Des axes de travail communs sont élaborés. Cette année, un axe autour des compétences psycho-sociales seront travaillées.

Les évaluations nationales CP/CE1

Les évaluations nationales ont eu lieu début septembre. Une restitution des résultats est réalisée sous la forme de rendez-vous proposés aux parents. Des remédiations seront mises en place notamment en APC.

De nouvelles évaluations au CP auront lieu en janvier 2022.

Les collègues de cycles 1 et 2 se sont réunis pour en discuter ce jour et proposer des remédiations.

Natation

La natation fait partie des enseignements obligatoires en élémentaire. Les entrées sont prises en charge par la municipalité ainsi que le transport.

1^{er} trimestre : CM2 + CE1-CE2 les jeudis matins du 16/09/21 au 2/12/21 (10 séances partagées)

2^{ème} trimestre : CP-CE1 + CE2-CM1 les vendredis après-midis du 10/12/21 au 12/03/22 (10 séances)

Religion

Cours confessionnel à Jepsheim : le cours de religion catholique est assuré par Mme Dewulf et le cours de religion protestante par Mme Zanzi les lundis après-midis. 3h sont attribuées à chaque cours.

Cela implique un brassage des classes par cycle.

Bibliothèque

Le projet de liaison école / bibliothèque sera relancé en 2022 après la réouverture de la bibliothèque municipale prévue en janvier-février.

3. Le règlement intérieur et ses annexes

Le nouveau règlement intérieur de l'école a été distribué en amont de la réunion pour lecture comme document de travail.

Le règlement intérieur, mis à jour, sera envoyé à chaque famille de l'école, par voie électronique avec accusé de réception dans le cahier de liaison et mis en ligne sur le blog de l'école.

Les annexes sont présentées : charte de la laïcité, charte informatique de l'école et charte informatique de la classe.

Le conseil d'école valide le nouveau règlement.

4. Sécurité

Exercice de sécurité

L'exercice d'évacuation incendie du 1^{er} trimestre a eu lieu vendredi 24 septembre. Les élèves étaient prévenus pour ce premier exercice. Il s'est déroulé sans incident. Un exercice de sécurité a lieu par trimestre.

Le DUER (document unique d'évaluation des risques), a été signé par M le Maire à la rentrée scolaire.

Un point concernant le registre de sécurité aura lieu prochainement entre la municipalité et la directrice pour une mise à jour (avec le référent M Aquino).

Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire de l'école de Jepsheim a été mis à jour le 1^{er} septembre 2021 suite à la modification du protocole sanitaire ministériel. Les entrées et sorties en élémentaire sont différentes par classe et les récréations sont décalées en élémentaire pour conformément au niveau jaune depuis la rentrée scolaire. Les élèves qui arrivent en début de matinée et d'après-midi se lavent les mains en rentrant en classe ainsi qu'en fin de récréation. L'accueil se fait dans les classes.

Depuis le 18 octobre 2021, nous sommes passés au niveau 1, vert.

Le port du masque en intérieur et extérieur n'est pas obligatoire pour les élèves.

Il reste obligatoire pour le personnel et le personnel extérieur entrant à l'école.

Les activités sportives en intérieur et en extérieur sont autorisées.

Les gestes barrière sont appliqués, la ventilation et la désinfection des locaux sont effectuées régulièrement.

L'ensemble des ATSEM et le personnel communal est remercié pour leur implication.
Pour le moment, l'école poursuit la limitation du brassage des classes.

PPMS RM *Plan particulier de mise en sûreté en cas de risque majeur*

Risques naturels : tempête, séisme, inondation, mouvement de terrain

Risques industriels : transport de matières dangereuses ; dans ce cas il y a confinement.

Les mesures :

En cas de séisme : à l'intérieur (se mettre sous des meubles) ; à l'extérieur (s'éloigner des bâtiments).

En cas de tempête : à l'intérieur (ne pas sortir), à l'extérieur (s'éloigner des arbres) si les délais sont suffisants : évacuation préventive possible.

En cas de risque industriel: confinement (exercice prévu au second trimestre)

Un bouton « stop VMC » permet aux classes de ne plus être confinées dans les zones. Néanmoins les zones de la maternelle et de l'élémentaire restent distinctes. Les élèves pourront circuler vers les toilettes pendant le confinement.

Rôle des enseignants : Activer la cellule de crise et des missions assignées à chacun ; mettre en sûreté les élèves dans la zone de confinement respective selon le protocole défini, dans le calme, mais le plus rapidement possible ; s'assurer de la présence de tous les élèves de la classe lors du déplacement et vérifier les lieux dont on est responsable ; emporter le registre d'appel de la classe ; rassurer les élèves ; arrêter les radiateurs et VMC ; se mettre à l'écoute de la radio.

Rôle des parents : ne pas chercher les enfants à l'école même si les horaires de l'école sont dépassés, rester calfeutrés, écouter la radio, éteindre le téléphone.

Un exercice « risque naturel » et un exercice « risque majeur » seront réalisés aux prochains trimestres.

PPMS AI *Risque d'origine anthropologique (Attentat ou Intrusion)*

Les mesures : En cas d'intrusion ou attentat : évacuation sous autorité ou confinement (rester calme et silencieux dans un endroit caché).

Un exercice a été organisé le mardi 12 octobre 2021. Les élèves ont été prévenus (jeu de cache-cache proposé pour ne pas effrayer le jeune public).

Une modification du signal est à l'étude, la corne de brume, étant inappropriée. Il s'agirait d'utiliser la fermeture centralisée des volets (vérification des moteurs des volets en cours par la municipalité), communication auprès du personnel éducatif et modification de la rédaction du PPMS AI.

5. La présentation du Projet d'Ecole 2018-2022 et son avenant

Le projet d'école a vocation à répondre aux besoins particuliers des élèves de l'école.

C'est également un outil de cohérence, aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les autres partenaires.

Le projet d'école de Jepsheim est écrit en corrélation avec les actions du projet de réseau du Ried Brun.

Voici les objectifs retenus pour l'école de Jepsheim avec une mise à jour pour l'année scolaire 2021-2022.

Axe 1- Des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun :

Favoriser l'accès à la culture en milieu rural

RESEAU - Action 1 : Les classes en musique

Action 2 : Le théâtre et le cinéma au service de la compréhension et de la prise de parole

Action 3 : Apprendre l'allemand avec efficacité et dynamisme

Action 4 : A la découverte de la biodiversité et éducation au développement durable et les défis sciences

Axe 2 – Un environnement serein pour renforcer la confiance :

Améliorer le climat scolaire, la citoyenneté et les relations entre élèves

RESEAU - Action 1 : Mieux vivre ensemble grâce aux messages clairs et travailler en parallèle sur les émotions

Action 2 : l'école : Un lieu de vie et d'échanges

Axe 3 – Une école inclusive pour la réussite de tous :

Développer des pratiques innovantes permettant la réussite de tous les élèves

RESEAU - Action 1 : Rallye maths et semaine des maths

RESEAU - Action 2 : Rencontres « A vos langues, prêts, parlez ! » en maternelle

RESEAU - Action 3 : « Poètes en herbe, osons la poésie » ! en élémentaire

Action 3 : Des enseignements fondamentaux innovants en français

Action 4 : Faire progresser en prenant en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves

Avis du conseil d'école : AVIS FAVORABLE

6 Les actions du 1^{er} trimestre de l'année 2021-2022 en lien avec le projet d'école

Axe 1- Favoriser l'accès à la culture en milieu rural

RESEAU - Action 1 : Les classes en musique

La rentrée scolaire s'est faite en musique conformément aux recommandations ministérielles. Chaque classe a chanté un chant choisi par son enseignante.

Myriam Stoffel, enseignante à la retraite, intervient pour un projet d'éveil musical tous les mardis matins en maternelle.

Action 2 : le théâtre et le cinéma au service de la compréhension et de la prise de parole

Théâtre :

Les classes de cycle 3 ont pu bénéficier d'un spectacle gratuit par la Comédie de l'Est de Colmar le 23 septembre dernier à l'école « Otto et autres contes d'Ungerer » suite à une sélection sur dossier.

L'action « cinéma »

Les élèves de maternelle et du cycle 3 de l'élémentaire sont inscrits respectivement aux parcours « Maternelle et Cinéma » et « Ecole et cinéma » pour se rendre au cinéma de proximité « la Bouilloire » de Marckolsheim et visualiser deux ou trois œuvres sélectionnées dans le cadre d'un parcours spécifique tout au long de l'année.

MATERNELLE : mardi 7 décembre pour visualiser l'œuvre « La Petite Taupe »

CE2-CM1 et CM2 : lundi 13 décembre avec l'œuvre « Un conte peut en cacher un autre ».

Action 3 : Apprendre l'allemand avec efficacité et dynamisme

PROGRAMMATIONS COMMUNES : Rédaction de programmations d'école

METHODE D'ALLEMAND : Jeux de rôle et petits sketches dans les classes, comptines, rituels en allemand.

Apprentissage de chants en allemand en maternelle, méthodes spécifiques choisies par les enseignantes.

CORRESPONDANCE de la classe des CM2 et de la classe de CE2-CM1 avec deux classes allemandes de Riegel et leur enseignante Lena Spachmann de la Michaelschule.

INTERVENANTE en allemand au cycle 3 à partir du 21 octobre : Mme HUBER Stéphanie qui interviendra 1h dans chaque classe.

Action 4 : A la découverte de la biodiversité et éducation au développement durable / défi sciences

LABELLISATION E3D (Ecole en démarche de développement durable) obtenue début juillet dernier en liaison avec nos actions en cours.

PROJET « 1 2 3 plant'haie » : avec les classes de PMG1 et CM2.

Dans ce cadre, une SORTIE NATURE a été mise en œuvre pour observation des haies vives de Jepsheim le mardi 19 octobre avec les CM2 et M. Christian Bille, intervenant en sciences agrégé.

Une deuxième sortie, le 12 novembre, est prévue pour prolonger l'observation.

La classe de maternelle se rendra également sur place pour observer le terrain.

PLANTATION DES HAIES : samedi 20 novembre à 9h. Une inscription à destination des parents et élèves des deux classes visées a été distribuée. Les plantations deviennent un objet de sciences, qui permet de développer un projet pédagogique et de mettre en place une démarche d'investigation avec les élèves, en observant la biodiversité pour mieux la comprendre.

Ce projet est soutenu par la fondation Yves Rocher, la Maison des sciences d'Alsace, la Commune de Jepsheim, l'association Porte du Ried Nature et le paysagiste Extérieur à vivre de Jepsheim.

L'ensemble de ce personnel et entités sont vivement remerciés.

DEFI SCIENCES

Des défis scientifiques tels que la culture de blobs au CE2-CM1, l'élevage de phasmes en maternelle ou d'autres défis seront réalisés en classe dans le cadre du projet du réseau.

Axe 2 – Améliorer le climat scolaire, la citoyenneté et les relations entre élèves

RESEAU - Action 1 : Mieux vivre ensemble grâce aux messages clairs et travailler en parallèle sur les émotions

MISE EN ŒUVRE DE MESSAGES CLAIRS : L'équipe enseignante a suivi une formation sur ce sujet. Mise en application dans les classes avec l'aide de vidéos, de théâtralisation et d'affichages de la GS au CM2.

PARCOURS BIEN ETRE en élémentaire, affichage dans le couloir et utilisation au TBI.

EXERCICES DE RESPIRATION : toute l'année scolaire.

Par exemple, à partir du livre- CD « Calme et attentif comme une grenouille », d'Eline Snel qui propose des exercices spécifiques de yoga et de méditation.

Action 2 : l'école : un lieu de vie et d'échanges

CONSEIL DES DELEGUES : une fois par mois, en élémentaire.

2 délégués par classe élus se réuniront mensuellement avec la directrice pour exposer les différents points abordés en conseil de classe à 13h20 en salle des maîtres, à partir du mois de novembre.

Implication des élèves dans l'éducation au développement durable.

BLOG DE L'ECOLE : rédaction d'articles sur la vie de la classe et de l'école par les enseignantes et les élèves (cycle 3)

<http://www.ec-jepsheim.ac-strasbourg.fr/>

JOURNAL SCOLAIRE L'ECHO le JEBS : rédaction par la classe des CM2 fin de l'année civile ou début janvier.

KLASSLY, un portail de présentations d'activités et d'échanges avec les parents pour la maternelle.

Axe 3 – Développer des pratiques innovantes permettant la réussite de tous les élèves

Action 4 : Des enseignements fondamentaux innovants en français

METHODES D'ENSEIGNEMENT : Utilisation de la méthode Picot au CM2, méthodes interactives en ligne, utilisations de QR codes, utilisation du TBI, nouveaux écrans au CP-CE1 et CM2

DICTEES RITUALISEES : Une dictée flash par jour (3 /sem) + une dictée bilan au CE2 -CM1.

Variation de types de dictées au CM2.

DEFI-LECTURE EN ELEMENTAIRE : Participation, échanges avec une autre classe autour de livres choisis par l'Abécédaire durant l'année.

Rencontre à la fin de l'année entre ces 2 classes si le protocole le permet. Les achats des livres sont effectués par la municipalité par le biais de la bibliothèque communale.

Action 5 : Faire progresser en prenant en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves

SUIVI D'ELEVES AYANT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE : échange avec les familles, bilans menés, intervention du RASED, rédaction de projets personnalisés

GESTION DES COMPORTEMENTS DIFFICILES : repérage des élèves, réflexion et adaptation en classe, prise en charge du service civique au besoin.

ACCUEIL D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP : réflexion autour de la construction d'outils adaptés, aménagement de l'environnement, aide des personnels AESH inclus parmi l'équipe.

AUTRES ACTIONS

RENCONTRE SPORTIVE

Course longue organisée par l'USEP dans le village : *vendredi 22 octobre – CM2 à Jepsheim*

Les élèves ont réalisé tous ensemble 134 km durant 35 min.

SAINT-NICOLAS : en décembre

Un goûter sera offert aux enfants par l'association « Les Ptits Jeps ».

St Nicolas passera en maternelle.

NOEL : Le Père Noël viendra un matin en maternelle chargé de cadeaux pour les classes.

La distribution des livres offerts par la municipalité se fera en élémentaire par des membres de la Municipalité.

Un grand merci à la municipalité pour ce budget spécifique de 1 300 €.

7 L'amicale USEP de l'Ecole

L'assemblée générale a eu lieu vendredi 15 octobre 2021.

présidente : MOSER Céline, nouvelle trésorière : REIS Caroline, secrétaire : BAUER-JAEGLI Myriam.

Rappel des subventions attribuées au courant de l'année scolaire 2020-2021

subvention de la mairie : 750 €

subvention Colmar Agglo : 446.14 €

Subvention les P'tits Jebs : 1050 €

Total des recettes : 10 694.24€

Total des dépenses : 13 057.85€

Résultat déficitaire : -2 363.61 €

Trésorerie en début d'année : 8 137.67€

En fin d'année : 6 504.07 €

Variation : -1 633.60€

L'année scolaire dernière se solde par un déficit de l'Amicale.

Il est à noter qu'un solde positif avec un certain montant doit demeurer pour pouvoir avancer les sommes de commandes de rentrée scolaires aux parents d'élèves de l'élémentaire (environ 1 000 €) et la cotisation de rentrée de l'USEP (environ 1 000 €). La demande d'adhésion à la cotisation USEP sera obligatoire suite à la décision du comité directeur pour assister aux sorties scolaires.

8 Sécurité / Travaux / Points des parents

TRAVAUX réalisés par la municipalité

Mme Moser remercie la municipalité : le conseil municipal, les secrétaires et les agents de service pour l'écoute et la maintenance de l'école.

Une liste de maintenance a été transmise pour les prochains congés scolaires.

BUDGET COMMUNAL

Un budget fournitures de 4 800 € a été alloué pour l'année 2021.

Un budget transport de 2 800 € a été alloué pour l'année 2021.

POINTS DES PARENTS

Question : partenariat avec un fournisseur pour la liste de matériel de début d'année scolaire prochaine.

A valider en conseil des maîtres.

DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE :

Mardi 15 mars à 18h

Mardi 7 juin à 18h

La séance est close à 19h30.

L'équipe enseignante offre le verre de l'amitié.

La Directrice :

MOSER Céline

JAEGLI Myriam



La Secrétaire :

BAUER-

